

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE D'ASPET
DU 19 MARS 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le dix-neuf mars à dix-sept heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'ASPET s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Vice-Présidence de Madame Muriel SAGET-VALERA, Vice-Présidente, comme suite à convocation en date du quinze mars deux mille dix-neuf.

PRESENTS : MMES & MM. Muriel SAGET-VALERA, Eliane CHANGEUX-LAIRE, Paul LASTECOUCERES, Taïla BENZEROUAL, René OUSSET.

ABSENTS : MMES & MM. Josette SARRADET, Clotilde COLLIER, Martine TOURET, Soumaya CHOQUART, Stéphane DURON

Gianni BURATTONI donne procuration à Taïla BENZEROUAL.

Le conseil d'Administration délibère sans condition de quorum, puisqu'il a été convoqué pour cette séance avec le même ordre du jour que celui de la séance du 14 mars 2019 durant laquelle le quorum n'avait pu être atteint, conformément à l'article L2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

SECRETAIRE DE SEANCE : Eliane CHANGEUX-LAIRE.

- ◆ **Madame la Vice-Présidente déclare la séance ouverte à 17 heures 40.**

REVISION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CCAS

➤ **DCCAS 19-001**

Madame la Vice-Présidente rappelle à l'assemblée que le règlement intérieur du CCAS a fait l'objet d'un vote en séance du Conseil d'administration du 4 novembre 2015 (délibération DCCS 15-009). Il convient aujourd'hui de procéder à une révision de ce règlement, notamment s'agissant de l'attribution des aides facultatives.

Elle invite les membres à prendre connaissance des nouvelles dispositions proposées. Il est demandé au Conseil d'administration de se prononcer sur le règlement révisé ci-joint.

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, à l'unanimité :
APPROUVE le règlement intérieur du CCAS.

REALISATION D'UNE CANTINE SATELLITE – APPROBATION DU PROJET

➤ **DCCAS 19-002**

Madame la Vice-Présidente rappelle les modalités d'organisation de restauration des enfants des écoles maternelle et primaire d'Aspet, devant se rendre au collège le midi pour y déjeuner. Le service restauration est en effet assuré actuellement par le collège (Conseil Départemental).

Ce partenariat engendre des surcoûts conséquents pour la commune et le CCAS, au regard notamment du transport quotidien en car. En outre, la recherche d'un meilleur confort pour les élèves (repas et matériel de restauration adapté à leurs âges, par exemple) a amené la commune et son CCAS à lancer une réflexion sur la réalisation d'une cantine satellite au sein du foyer communal, au bénéfice à la fois des enfants relevant du périmètre scolaire d'Aspet, ainsi que ceux fréquentant l'Accueil de Loisirs sans Hébergement, pendant les vacances scolaires.

Une pré-étude conduite en interne démontre une économie notable dans les charges liées à la restauration des enfants au foyer communal, à proximité directe des écoles. Ce projet de cantine

satellite a notamment pour atout de réduire les coûts de fonctionnement observés en 2018 et antérieurement.

C'est ainsi qu'en réunion du Conseil d'Administration en date du 29 janvier 2019, le projet de cantine satellite au foyer communal pour les Maternelles et Primaires a été présenté, dans la perspective d'une prise d'effet à la rentrée scolaire 2019.

Des travaux de mises aux normes et des acquisitions de matériel professionnel sont nécessaires pour accueillir l'ensemble des élèves des écoles maternelle et primaire d'Aspet pour les repas cantine du midi.

La recherche du meilleur équilibre budgétaire possible amène la commune et le CCAS à solliciter l'ensemble des partenaires publics pour obtenir une aide financière, qui pourrait porter sur l'acquisition du matériel et du mobilier, ainsi que des travaux d'aménagement du foyer communal, au regard des nécessités de mise aux normes.

Cette nouvelle modalité de restauration imposera de mettre un terme au partenariat actuel avec le Collège d'Aspet, pour l'année scolaire en cours. Les coûts de fonctionnement liés à la restauration demeurent imputés sur le budget du CCAS.

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, à l'unanimité :

- APPROUVE le projet de cantine satellite, envisagé à la rentrée scolaire 2019 ;
- AUTORISE Madame la Présidente à solliciter les Collectivités et financeurs publics potentiels pour obtenir des subventions au taux le plus élevé possible.

QUESTIONS DIVERSES

- **Projet de cantine satellite au foyer communal** : examen des premiers devis relatifs à l'aménagement du foyer et à l'acquisition du matériel et fournitures nécessaires. Echanges sur les économies générées par ce projet, sur l'accueil favorable de l'ensemble des parents et enseignants, sur les financements publics possibles (subventions).
- **Actualisation de la convention entre le collège, la commune et le CCAS pour 2019** : propositions de rédaction de la convention, au regard du projet de cantine satellite programmé à la rentrée 2019. Celles-ci seront soumises à la Principale du Collège d'Aspet.
- **Actualisation de la convention de mise à disposition du foyer communal avec la CCCGS pour l'ALSH** : propositions de rédaction d'une convention mise à jour, intégrant l'utilisation de la cantine satellite par l'ALSH.
- **Préparation du BP 2019** : informations relatives aux résultats comptables 2018, aux opérations d'équilibre et échanges relatifs aux orientations générales du BP qui sera soumis au vote d'un prochain Conseil d'Administration.

Madame la Vice-Présidente clôture la séance à 19h25.

Délibérations transmises en Sous-Préfecture le 20/03/2019
Affichage du compte-rendu le 21/03/2019

